



La Somme, département sous surveillance COVID19: réaction de Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental

Amiens, le jeudi 25 février 2021

Ce soir, le Premier Ministre a placé la Somme comme département « sous surveillance ».

J'appelle toutes les Samariennes et tous les Samariens à la vigilance, à la responsabilité et au respect des mesures barrières. Les personnes qui profitent des jours agréables en cette période de vacances scolaires sont également concernés par cet appel.

La situation épidémiologique nécessitera peut-être la mise en place de nouvelles mesures pour protéger la population et ne pas exposer les professionnels de santé à la saturation des hôpitaux. Si c'est le cas, je les souhaite très localisées et déclinées différemment à l'intérieur d'un même département comme le nôtre : ne comparons pas le centre-ville d'Amiens ou certains points très touristiques à des territoires très ruraux de la Somme.

L'activité doit pouvoir continuer partout où c'est possible. Le coût payé par certains professionnels est trop élevé pour que nous puissions nous permettre de restreindre, encore, l'activité là où les mesures barrières peuvent être respectées.

Je souhaite aussi que les écoles restent ouvertes si la situation le permet. En tant que Président de Département, je sais que la fermeture des établissements scolaires peut notamment signifier une difficulté accrue de repérage des situations d'enfants en danger.

Des concertations auront lieu avec les élus locaux, sous l'égide des Préfectures. Je ne peux que m'en satisfaire. Dans la Somme, comme ailleurs, il est indispensable d'écouter les Maires, les élus des Communautés de communes, des Départements et des Régions. Ils connaissent la situation du terrain et sauront indiquer à l'État quelles sont les mesures les plus appropriées.

Même si la situation l'exige, nous ne pourrons pas mettre indéfiniment la vie des gens sous cloche, avec des drames humains qui se jouent en raison de la crise économique et de l'isolement. Les tendances suicidaires chez les étudiants sont par exemple bien réelles.

Il faut mettre toute notre énergie dans la campagne de vaccination. Aujourd'hui, seulement 30 000 personnes ont reçu 1 dose du vaccin dans la Somme, et 10 000 personnes ont reçu les 2 doses. C'est moins de 2% de la population vaccinée. C'est largement insuffisant pour un département qui fait partie des 20 placés « sous surveillance ». J'appelle donc l'État à acheminer des doses de vaccin en priorité dans la Somme, et notamment dans les territoires aux taux d'incidence élevés.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse